Ein Zeugnis der "Ecole militaire" in Colmar vom Jahre 1785

Autor(en): **Grunau, Gustav**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **8 (1902)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-127834

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ein Zeugnis der „Ecole militaire" in Colmar vom Jahre 1785.

Mitgeteilt von Dr. Gustav Grunau.

Im Nachlaß des Artillerieobersten Karl Samuel Rudolf von Luternau (vergl. kurze biographische Mitteilung in diesem Jahrgang des Neuen Berner Taschenbuches) fand sich auch dessen Zeugnis über Besuch der Militärschule in Colmar. Dasselbe ist interessant, weil es zeigt, wie schon im jungen Bernerpatrizier der Sinn für das Militär ein reger war, und zudem ersehen wir aus demselben, daß mehrere Berner ihre militärische Vorbildung in Colmar holten.

Das Zeugnis ist in Folioformat mit dekorativer Umrandung. Eine in der Mitte oben angebrachte Vignette zeigt einen Bienenkorb mit anfliegenden Bienen (wie die in Bern für besondern Fleiß ausgeteilten Schulprämien) mit der Ueberschrift: «Inops nulla redit».

Nun der Wortlaut des Zeugnisses:

«Nous soussignés Directeur et Inspecteur de l'Ecole accadémique établie en cette Ville, par permission de Sa Majesté, certifions et savoir faisons à tous ceux qui les présentes liront, que (bis hierher gedruckt, alles folgende ist handschriftlich) Monsieur Rodolphe Samuel Charles de Luternau patricien de Berne, agé de quinze ans en a passé quatre dans notre Institut, où la facilité de son génie plutôt qu'une aplication suivie lui a assuré des progrès considérables dans plusieurs parties

des études, nommement dans les sciences militaires auxquelles il s'étoit particulièrement attaché.

Quant à sa conduite, l'extrême vivacité de son tempérament et l'insouciante légéreté qui en étoit la suite, l'ont exposé dans les premières années surtout à des inégalités et à des égaremens dont il a été beaucoup plus aisé de le faire convenir que de le corriger. Cependant nous lui avons toujours trouvé le cœur foncièrement honnête, le caractère aimable, des manières douces et polies, et l'aménité de son commerce n'a pas tardé à le rendre également intéressant à ses supérieurs et à ses camarades. Pour encourager ses premiers pas dans le bon chemin nous lui avons conféré les grades de Bas-officier et d'Adjudant et lorsque son rang de conduite l'eut agrégé au corps des cadets nous avons relevé cette distinction par l'emploi d'Aide-Major dont il a exercé les fonctions avec beaucoup d'intelligence. Enfin ses camarades empressés de concourir avec nous à son illustration l'ont associé à la compagnie d'honneur qui est formée des sujets les plus estimables et les mieux élevés de notre établissement. A cette marque éclatante de leur confiance nous avons successivement ajouté les grades de capitaine en second et de capitaine titulaire de l'une des quatre divisions dont leur corps est composé.

En attachant sur son cœur la croix du mérite, récompense destinée à ceux de nos jeunes amis qui emportent notre satisfaction, nous le prions de l'envisager comme un gage permanent

du tendre et inviolable attachement que nous lui avons voué et comme le symbole des vœux ardens que nous ne cesserons jamais de faire pour son bonheur.

Puisse-t-il à son tour chérir la mémoire de ses deux amis de Colmar et se rapeller quelques fois les exhortations paternelles par lesquelles ils ont cherché à modérer la fougue de ses passions et à concourir avec ses parens respectables pour assurer le repos et la félicité de sa vie.

Nous le voyons partir avec la douce espérance qu'il fera honneur à notre éducation et que l'exemple des vertus qu'il trouvera au sein de sa Famille achevera d'en faire un citoyen recommandable et précieux à sa patrie.

Le présent certificat signé de nos mains et muni du scel ordinaire de l'institut ainsi que du Contre seing de Messieurs les Gouverneurs y attachés sera communiqué à la louable compagnie d'honneur formant le conseil de notre académie et inséré dans les régistres d'icelles pour y servir ce que de besoin. Donné à Colmar ce 4 avril 1785.»

Pfeffel Lersé
Pfeffel fils
Kœnig Biffat Brunn.

Papiersiegel.
Fliegender Adler über Kanonen
und Umschrift: Posteris morior.

Auf Seite 3 folgt das Zeugnis der Ehrenkompagnie:

«Communiqué et lû dans l'Assemblée de la

Compagnie d'honneur, qui l'a trouvé conforme à la verité, et dont tous les Membres prient (bis hierher gedruckt, das folgende handschriftlich) leur ami de Luternau de leur réciproquer le souvenir affectueux qu'ils lui conservent à jamais dans leurs cœurs.

May de Schefftland, l'ainé, Major et Capitaine de la Compagnie d'honneur.
Kirchberguer, Major et membre de la Compagnie d'honneur.
Bazin, Capitaine et membre de la Comp. d'honneur.
Comte de la Lippe, Capitaine et membre de la Compagnie d'honneur.
de Tavel, Capitaine et membre de la Compagnie d'honneur.
Merian, Capitaine en Second et membre de la Compagnie d'honneur.
May de Schefftland, le cadet Capitaine en Second de la Compagnie des cadets.
de Rudt, Capitaine en Second et membre de la Comp. d'honneur.
Fischer, Capitaine en Second et membre de la Comp. d'honneur.
Abauzit, membre de la Comp. d'honneur.
Schallheimer, membre de la Comp. d'honneur et Chevalier.
de Chateau Vieux, membre de la Comp. d'honneur.
Steiguer, » » » » »
Makay, » » » » »
Prince de Solms, » » » » »
de Salis Bothmar, » » » » »